

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Biocell

EU2225

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 27-janv.-2016

Date de révision : Sans objet

Numéro de révision:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Biocell

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Solution pour lavettes pré-imbibées

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant

DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium

Tel. +32 9 280 91 21

Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval snc
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
+352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
----------------------------------------------	---------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	% en poids	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Éthanol	200-578-6	64-17-5	5 - 10	Flam. Liq. 2 (H225) Eye irr. 2 (H319)	01-2119457610-43
Isopropanol	200-661-7	67-63-0	2 - 5	Flam. Liq. 2 (H225) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336)	01-2119457558-25
Alcool éthoxylé	500-337-8	157627-86-6	1 - 2	Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Aq ac. 1 (H400)	Aucune donnée disponible
Lactate de sodium	200-772-0	72-17-3	1 - 2	Eye Dam. 1 (H318) Skin Irrit. 2 (H315)	Aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

contact oculaire

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

Ingestion	contaminés et les chaussures.
Inhalation	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Protection pour les secouristes	Amener la victime à l'air libre. Éliminer les sources d'ignition.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Delayed Effects	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Jet d'eau, Dioxyde de carbone (CO ₂), Mousse, poudre sèche
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
---------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Procédures classiques de lutte contre les feux chimiques. Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
-----------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éliminer les sources d'ignition. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adaptée.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Mettre les récipients à la terre et les relier par des liaisons équipotentielles lors de tout transfert de matière.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une installation résistant au feu. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Porter un équipement de protection
--------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	individuel. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éliminer les sources d'ignition. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.
Remarques générales en matière d'hygiène	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
<u>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</u>	
Stockage	Conserver bien fermé, au frais et au sec. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
<u>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</u>	
Scénario d'exposition	Sans objet
Autres lignes directrices	Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Aucune information disponible
Concentration prévisible sans effet (PNEC)	Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux	lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau	Vêtements à manches longues.
Protection des mains	Gants de protection
Protection respiratoire	Utiliser un respirateur à air comprimé. En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Transparent, rose
Odeur	Alcool
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété

pH	<u>Valeurs</u> 4.7 - 5.5
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
point d'éclair	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible

Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés comburantes	Sans objet

9.2. Autres informations

Densité 1.0055 g/ml

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Échauffement à l'air.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Inhalation Aucune information disponible.
contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau Aucune information disponible.
Ingestion Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Éthanol		>20000 mg/kg (rabbit)	124.7 mg/L (rat)
Isopropanol	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	72.6 mg/L (Rat) 4 h

irritation Provoque une sévère irritation des yeux.
Corrosivité Aucune information disponible.
Sensibilisation Aucune information disponible.
Effets mutagènes Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Effets cancérogènes Aucun(e) connu(e).
Effets sur la reproduction Aucun(e) connu(e)
Effets sur le développement Aucun(e) connu(e)
STOT - exposition unique Aucune information disponible
STOT - exposition répétée Aucune information disponible
Danger par aspiration Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité**

Effets écotoxicologiques Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Éthanol		12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 100: 96 h Pimephales	EC50 = 34634 mg/L 30 min EC50 = 35470 mg/L 5 min	9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 10800: 24 h Daphnia

		promelas mg/L LC50 static 13400 - 15100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through		magna mg/L EC50
Isopropanol	1000: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 1000: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	9640: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 11130: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1400000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50	EC50 = 35390 mg/L 5 min	13299: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Alcool éthyloxy		LC50 < 1 mg/l		EC50 < 0.11 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Éthanol	-0.32
Isopropanol	0.05

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Nettoyer le récipient avec de l'eau. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

IATA/CAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****EU Legislations**

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Inventaires internationaux

All of the components in the product are on the following Inventory lists: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Australie (AICS), Corée (ECL), Chine (IECSC), Philippines (PICCS).

EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

*Légende***EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Principales références de la littérature et sources de donnéeswww.ChemADVISOR.com/**Date de préparation**

27-janv.-2016

Remarque sur la révision

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité